Communauté de Communes
DE CEZE CEVENNES

Saint-Ambroix, le 31 OCTOBRE 2023

CONVOCATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Madame, Monsieur,

Vous êtes priés d'assister à la réunion du Conseil Communautaire qui aura lieu le :

MARDI 7 NOVEMBRE 2023 à 18 HEURES
120 ROUTE D'UZES PROLONGEE
30500 SAINT-AMBROIX

L'ordre du jour est le suivant :

ADMINISTRATION GENERALE ET RESSOURCES HUMAINES

Définition d'intérêt communautaire pour la Maison de Santé Pluridisciplinaire MSP St Ambroix
Convention pour les missions facultatives du Centre de Gestion : Dossiers CNRACL
Convention pour les missions facultatives du Centre de Gestion : Archives
Convention pour les missions facultatives du Centre de Gestion : Psychologue du travail
Création du poste d'Adjoint Administratif de 1ère classe
Modifications des créations de postes des assistants d'enseignement contractuels

FINANCES

Décision modificative N°2 du budget annexe de la ZAE de St Jean
Décision modificative N°1 du budget annexe de la ZAE de St Ambroix
Décision Modificative N°3 du budget principal 2023
Emprunt 2023
Modification de la demande de subvention pour le poste de chargé de projet Petites Villes de Demain

ENVIRONNEMENT

Marchés des véhicules : déclaration sans suite pour motif d'intérêt général

-120 Route d'Uzès prolongée – 30500 SAINT-AMBROIX - Tél : 04 66 83 77 87 – Fax : 04 66 83 77 88
Email : info@ceze-cevennes.fr site internet www.ceze-cevennes.fr

ECONOMIE
Subvention librairie de BARJAC
Ouverture le dimanche des commerces de St Ambroix en 2024

ACTION SOCIALE ET CULTURELLE
Tarifs de l'école de musique
Demande de subvention pour éducateur jeunesse (Conseil Départemental),
Subvention complémentaire association
Subventions 2024 (enfance – petite enfance – CTG et CDC + Etoile de Bessèges)

DEVELOPPEMENT DURABLE
Demande de subvention complémentaire voie verte
Inscription d'une servitude sur la piste DFCI A59

DIVERS
Désignation de Jean-Christophe PAYAN au Comité de Pilotage du SCOT

Note sur la création d'un Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) pour débat lors du prochain Conseil des Maires

INFORMATIONS

LES DECISIONS DU PRESIDENT :
DECISION DU PRESIDENT n°2023-07
OBJET : AVENANT DIAGNOSTIC LOCAUX ADMINISTRATIFS

Comptant sur votre participation,
En cas d'empêchement, ou pour toute information complémentaire, veuillez contacter Madame BASTIDE Bérengère, en charge du suivi du dossier, au 04.66.83.77.90. Merci.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes sincères salutations.

Le Président.
Olivier MARTIN

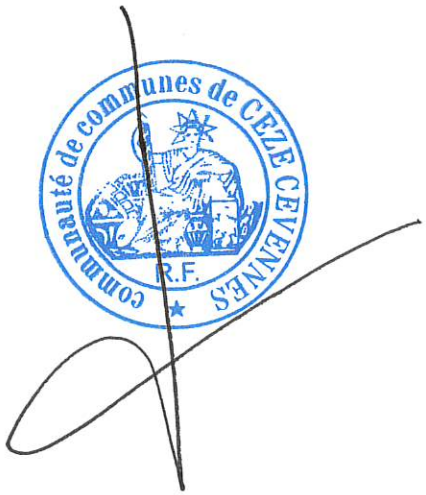

Pièces Jointes :
Note de synthèse
PV du Conseil Communautaire du 26 SEPTEMBRE 2023

-120 Route d'Uzès prolongée – 30500 SAINT-AMBROIX - Tél : 04 66 83 77 87 – Fax : 04 66 83 77 88
Email : info@ceze-cevennes.fr site internet www.ceze-cevennes.fr